

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE EN RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX
(AQRDM) TENUE LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 EN PRÉSENTIEL À L'OCCASION
DU CONGRÈS DE L'AQRDM AU CENTRE DE CONGRÈS DE SAINT-HYACINTHE

Étaient présent·e·s :

Abderrahmane Allache	Marie-Christine Desgagné	Nadia Nasr
Josée Bélanger	Fany Désormeaux	Andrée Pelletier
Isabelle Bennett	Brigitte Duval	Claude Petit
Julie Bernier	Sonia Guimond	Sophie Pinette
Robin Bouchard	Valérie Lapierre	Martine Préfontaine
Catherine Brouillette	Guylène Lauzon, invitée	Karine Savard
Nicky Bruneau	Luce Leboeuf	Jeanne D'Arc Simard
Camille Caron	Julie Marcil	Annie Touchette
Jean-Pierre Caron	François Martin	Manon Vézeau
Isabelle Côté	Denia Maxwell	Catherine Villemure
Marie-Pierre Courchesne	Katia Nadia Merkich	Sandra Wilson
Barbara Dallaire		

1. Mot de bienvenue du président

Monsieur François Martin, président de l'AQRDM, adresse un mot de bienvenue et félicite les membres du conseil d'administration pour leur excellent travail au cours de l'année et pour l'organisation du congrès annuel.

2. Ouverture de l'assemblée

Monsieur François Martin ouvre l'assemblée générale à 16 h 16. Le quorum est atteint avec les personnes présentes à l'AGA, tel que mentionné dans les règlements généraux de l'AQRDM. Il y a 34 participants, incluant les sept membres du conseil d'administration et l'adjointe administrative de l'Association.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par Monsieur François Martin.

Sur proposition de Madame Julie Marcil, appuyée de Madame Martine Préfontaine, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le varia ouvert afin d'y ajouter des sujets au besoin.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 26 octobre 2023

Monsieur Martin mentionne que le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 26 octobre 2023 au Centre des congrès de Lévis a été transmis aux membres au préalable et déposé sur le site Internet dans la section réservée aux membres. Il s'assure que les membres présents en ont pris connaissance et demande s'il y a des modifications à y apporter. Il n'y a aucune modification à y apporter.

Sur proposition de Madame Barbara Dallaire, appuyée de Madame Marie-Pierre Courchesne, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que distribué.

5. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 26 octobre 2023

Aucun sujet n'est mentionné à ce point.

6. Lecture du rapport de la présidence 2023-2024

Monsieur François Martin présente le rapport de la présidence 2023-2024 sur l'écran géant de la salle de conférence et en fait la lecture.

- Retour sur le congrès 2023;
- Démissions au CA;
- Révision du site Internet;
- Communications à l'externe et gestion des documents;
- Représentant de l'AQRDM à l'ACRDM/CAMDR;
- Les activités de votre CA;
- Programme de reconnaissance;
- Programme de fidélisation de nos partenaires;
- En conclusion.

Madame Brigitte Duval demande des précisions concernant le représentant de l'AQRDM à l'ACRDM/CAMDR et ce que Monsieur Martin veut dire par « partenaires de l'AQRDM ».

Monsieur François Martin explique ce qu'est l'ACRDM/CAMDR. Quant aux « partenaires de l'AQRDM », il s'agit de compagnies qui sont nos partenaires d'affaires et à qui l'AQRDM souhaite donner plus de visibilité ainsi que l'opportunité de présenter leurs produits pendant le congrès annuel. Ils sont nos partenaires financiers et nous devons en prendre soin. Les membres de l'AQRDM et les participants au congrès peuvent également faire connaître leurs besoins à nos partenaires au niveau des équipements.

7. Semaine des proposés en retraitement des dispositifs médicaux du 14 au 20 octobre 2024

Monsieur François Martin souligne que nous sommes en préparation pour la *Semaine des PRDM* qui aura lieu du 14 au 20 octobre prochain. Vu que le congrès a lieu plus tôt cette année, nous travaillerons dans ce dossier après le congrès.

8. Rapport de la trésorière

Madame Andrée Pelletier présente les états financiers au 31 décembre 2023 et les explique.

Les produits (revenus) sont de 143 444 \$. Ils comportent les adhésions, les commandites, les inscriptions au congrès et la location de kiosques au congrès.

Les charges (dépenses) sont de 110 328 \$. Mme Pelletier explique en détail les dépenses qui ont eu lieu au cours de l'année.

L'excédent des produits sur les charges est de 33 116 \$ alors qu'il y avait un déficit de 20 998 \$ en 2022.

Les actifs nets au début de l'exercice étaient de 63 060 \$ plus l'excédent de 33 116 \$, nous avons terminé l'année 2023 avec des actifs nets de 96 176 \$. Nous avons donc un beau budget pour commencer l'année 2024 et préparer le congrès.

Madame Pelletier mentionne que l'actif était de 96 674 \$ et décrit l'actif à court terme et l'explique : l'encaisse était de 77 874 \$, il y avait un compte à recevoir de 2800 \$ et les frais payés d'avance étaient de 16 000 \$. Le passif à court terme était de 498 \$. Les actifs nets sont donc de 96 176 \$. Madame Pelletier demande s'il y a des questions ou des commentaires. Il n'y a aucune question ni commentaires.

9. Varia

Aucun point n'a été ajouté en varia.

10. Élections

Monsieur François Martin informe l'assemblée que c'est Madame Brigitte Duval qui sera la présidente des élections et il la présente. Madame Duval remercie les membres du conseil d'administration de l'AQRDM de lui faire confiance pour présider les élections. Elle mentionne que cinq candidatures ont été reçues avant la date de tombée du 13 septembre 2025.

La première candidature reçue est celle de Madame Andrée Pelletier, proposée par Madame Valérie Lapierre. Madame Duval demande à Madame Pelletier si elle accepte de renouveler son mandat au conseil d'administration. Madame Pelletier accepte. Elle est donc élue.

La deuxième candidature reçue est celle de Madame Josée Bélanger, proposée par Madame Andrée Pelletier. Madame Duval demande à Madame Bélanger si elle accepte de renouveler son mandat au sein du conseil d'administration. Madame Bélanger accepte. Elle est donc élue également.

La troisième candidature reçue est celle de Monsieur François Martin, aussi proposée par Madame Andrée Pelletier. Madame Duval demande à Monsieur Martin s'il accepte de renouveler son mandat au conseil d'administration. Monsieur Martin accepte. Il est donc aussi élu.

La quatrième candidature reçue est celle de Madame Marie-Pierre Courchesne, proposée encore une fois par Madame Andrée Pelletier. Madame Duval demande à Madame Courchesne si elle accepte de renouveler son mandat au conseil d'administration. Madame Courchesne accepte. Elle est donc élue.

La cinquième et candidature reçue est celle de Madame Valérie Lapierre, proposée par Madame Andrée Pelletier. Madame Duval demande à Madame Lapierre si elle accepte de renouveler son mandat au sein du conseil d'administration. Madame Lapierre accepte. Elle est donc élue.

Madame Duval souligne qu'il y a donc cinq membres élus sur huit au conseil d'administration de l'AQRDM. Elle rappelle qu'il reste trois places à combler et suggère de laisser quelques minutes de réflexion. Elle précise que selon les règlements de l'AQRDM, qui est régie par la loi sur les OBNL, les personnes peuvent poser leur propre candidature. La fonction qui sera occupée par les personnes au sein du conseil d'administration sera cependant décidée lors de la première réunion du nouveau conseil.

Madame Pelletier mentionne qu'il y a beaucoup de travail à effectuer mais qu'il est partagé entre tous les membres du CA. Elle invite donc les membres de l'AQRDM présents à ne pas hésiter à proposer leur candidature.

Madame Josée Bélanger partage son expérience au sein du conseil d'administration 2023-2024 afin d'encourager des personnes à poser leur candidature.

Madame Fany Désormeaux propose sa candidature et Madame Andrée Pelletier l'appuie.

Madame Karine Savard propose sa candidature et Madame Valérie Lapierre l'appuie.

Madame Isabelle Côté propose sa candidature et Madame Valérie Lapierre l'appuie également.

Madame Duval demande si d'autres personnes sont intéressées à poser leur candidature. Il n'y a personne d'autre.

Toutes les candidates et le candidat précités ayant accepté leur mise en candidature à un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration sont donc élus par acclamation.

Madame Brigitte Duval clôture la période des élections et félicite les personnes qui ont été élues au conseil d'administration 2024-2025.

11. Levée de l'assemblée

Monsieur François Martin adresse le mot de la fin et remercie tous les membres présents.

Sur proposition de Madame Brigitte Duval, appuyée de Monsieur Robin Bouchard, il est résolu à l'unanimité de clore l'assemblée générale à 16h51.

Andrée Pelletier

Andrée Pelletier
Secrétaire-trésorière

Guylène Lauzon

Guylène Lauzon
Adjointe administrative et secrétaire
d'assemblée (soutien clérical)